

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22051**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales, mention Psychologie, spécialité Enfant et Adolescent (à finalité professionnelle)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Savoie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Le diplôme vise à former des psychologues professionnels spécialisés en psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Ces professionnels exercent dans des structures d'accueil et de soins destinées aux enfants et adolescents (CMPP, instituts médico-éducatifs, services de pédiatrie, services de psychiatrie, etc.). Ils peuvent aussi exercer en libéral.

Le psychologue issu de la formation doit être en mesure d'analyser les fonctionnements et dysfonctionnements psychologiques de l'enfant et de l'adolescent par une approche intégrée (combinant les aspects cliniques, cognitifs et sociaux). A partir de l'évaluation effectuée, il participe à l'élaboration du diagnostic et définit une orientation thérapeutique.

Le psychologue de l'enfant et de l'adolescent est amené à effectuer un travail d'observation, d'analyse et de synthèse qui se fait principalement en relation avec les familles, les jeunes et les institutions.

Principales compétences acquises :

- Analyser la demande (savoir adapter le bilan en fonction de cette dernière)
- Mener un bilan psychologique en choisissant les outils psychométriques et d'évaluation appropriés
- Mener un entretien clinique auprès de l'enfant et de sa famille
- Analyser les résultats en vue d'un diagnostic
- Réaliser une synthèse et donner un sens aux déficits comportementaux observés
- Participer à l'établissement d'un plan thérapeutique
- Comprendre et s'adapter à une situation professionnelle dans le domaine de la santé
- Conduire une réunion de supervision de travail d'équipe
- Organiser le travail en réseau pluridisciplinaire
- Analyser le fonctionnement de l'institution

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

P - Administration publique, professions juridiques, armée et police

V - Santé, action sociale, culturelle et sportive

Types d'emplois accessibles :

Cette formation permet d'exercer le métier de psychologue, plus particulièrement formé dans le domaine de l'enfant et de l'adolescent. Les débouchés professionnels se situent donc (hormis le secteur libéral) dans les secteurs principaux suivants :

- Structures hospitalières (psychiatrie, pédiatrie) publiques ou privées
- Les établissements spécialisés (Maisons d'Enfants à Caractère Sanitaire Spécialisé ; Centres Médico-Psychologiques ; Centres Médicaux Psycho-Pédagogiques ; I.M.E. ; SESSAD ...).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K1201 : Action sociale

K1207 : Intervention socioéducative

Réglementation d'activités :

L'activité nécessite d'être titulaire du titre de Psychologue.

NOTE : l'obtention d'une Licence et d'un Master 1 de Psychologie préalable au Master 2, sont obligatoires pour l'obtention du titre de Psychologue

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après réussite aux UE suivantes :

M1 : TRONC COMMUN à toutes les spécialités

Semestre 1

UE 1 - Méthodologie et statistiques (matières proposées) : Analyse multidimensionnelle /Anova et contrastes /Régression - et un élément parmi : Entretien clinique de recherche, analyse de contenu / Statistiques non paramétriques /Analyse multidimensionnelle /Anova et contrastes /Régression - 5 ECTS

UE 2 (matières proposées) : Adolescence, passages à l'acte et contexte de rupture / Evaluation des fonctions cognitives/Lecture experte, approche connexionniste, dyslexies / Modèle cognitivo-comportemental /Motivation : ses déterminants et son influence /Mouvement et perception /Psychologie des conduites à risque /Psychologie sociale et éducation /Santé publique, épidémiologie et prévention - 25 ECTS

Semestre 2

UE 1 (matières proposées) : Développement et Apprentissage /Emotion et cognition /Entretien clinique et examen psychologique /Neuropsychologie /Perception, attention et leurs troubles / Prise en charge de l'enfant et de sa famille / Psychopharmacologie / La mémoire et ses troubles - 20 ECTS

UE 2 - Stage : 3 ECTS

UE 3 - Travail d'étude et de recherche : 7 ECTS

M2 : Spécialité Enfant et Adolescent

Semestre 3

UE 1 - Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : 6 ECTS - 32 heures

UE 2 - Méthodologie, examen psychologique et rédaction d'un bilan : 10 ECTS - 45 heures

UE 3 - Pathologie : évaluation et prise en charge (A) : 7 ECTS - 36 heures

UE 4 - Pathologie : évaluation et prise en charge (B): 7 ECTS - 36 heures

Semestre 4

UE 1 - Fonctionnement cognitif et troubles de l'apprentissage : 8 ECTS - 40 heures

UE 2 - Pratique professionnelle : 14 ECTS - 12 heures, 300 heures de stage

UE 3 - TER : 8 ECTS - 8 heures, rédaction d'un mémoire

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Dernier arrêté : le 24 août 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Statistiques :

2011

Nombre d'inscrits : 32

Nombre d'inscrits ayant validé leur diplôme : 30

Taux de réussite : 95%

2012

Nombre d'inscrits : 26

Nombre d'inscrits ayant validé leur diplôme : 25

Taux de réussite : 96%

2013

Nombre d'inscrits : 25

Nombre d'inscrits ayant validé leur diplôme : 23

Taux de réussite : 92%

Autres sources d'information :<http://www.llsh.univ-savoie.fr><http://www.univ-savoie.fr>**Lieu(x) de certification :**

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) [Chambéry]

Université de Savoie, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 73000 Jacob-Bellecombette

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Savoie, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 73000 Jacob-Bellecombette

Historique de la certification :**Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277**